

La Trace du Hututu

Une randonnée proposée par MOURET Annie

Découvrez le site paisible du Hututu à Ohain, commune du Parc Naturel Régional de l'Avesnois : son étang, son Café Rando Nord et son restaurant. Ce circuit fera le bonheur des amoureux de la nature et des arbres !

 Durée	2h 05	 Difficulté	Facile
 Distance	6,98 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	30 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	31 m	 Commune	Ohain (59132)
 Point haut	254 m	 Région	Avesnois
 Point bas	225 m		



Trace n° 75776759



Description

Garez-vous près du Café Rando Nord et Restaurant, le Hututu.

(D/A) Dos à l'établissement, traversez le terrain et dirigez-vous vers la cabane du douanier dans le coin droit. Tournez à gauche et suivez la signalétique "Trace du Hututu", traversez le Chemin du Hututu et continuez en face jusqu'à une fourche dans le bois communal d'Ohain.

(1) Tournez à droite sur le sentier dans ce bois communal d'Ohain, allez tout droit en direction de la frontière. Avant de l'atteindre, tournez à droite puis, de nouveau, suivez le sentier à droite toujours en restant dans le bois communal jusqu'à un carrefour à quatre branches.

(2) Tournez à gauche et suivez le PR® qui suit un virage à droite. Atteindre un embranchement en Y.

(3) Quittez le PR® et suivez le sentier à gauche, puis prenez le deuxième sentier à droite. Continuez tout droit et ignorez tous les sentiers adjacents pour arriver au bout du chemin.

(4) Aiguillez à droite pour suivre le GR® de Pays Tour de l'Avesnois, Chemin des Mineurs. Allez tout droit jusqu'à la cote 225.

(5) Prenez à droite le PR® et allez tout droit, le Ruisseau des Dardennes se trouve parallèle à votre sentier à votre gauche. Au bout, arrivez à un chemin à la cote 230.

(6) Traversez le chemin et continuez toujours tout droit sur le PR®. Allez à gauche pour effectuer la boucle du Pont Servoise et continuez à droite sur ce sentier PR® avant de faire un virage à gauche pour arriver à la cote 241 et le Pont Baudet.

(7) Traversez le chemin au niveau du pont et quittez le PR®. Continuez sur le sentier en face toujours parallèle au Ruisseau des Dardennes. Ensuite le sentier s'écarte du ruisseau et vous apercevez l'étang du Hututu et la terrasse du restaurant (D/A).

Points de passage

-  **D/A Le Hututu**
N 50.025752° / E 4.135026° - alt. 246 m - km 0
-  **1 Bois communal d'Ohain**
N 50.026775° / E 4.13634° - alt. 248 m - km 0.15
-  **2 Carrefour avec PR**
N 50.02489° / E 4.136516° - alt. 251 m - km 0.78
-  **3 Fourche en Y**
N 50.026494° / E 4.123307° - alt. 241 m - km 2.07
-  **4 Bout du chemin sur le GR**
N 50.019678° / E 4.108247° - alt. 247 m - km 3.67
-  **5 Cote 225**
N 50.02517° / E 4.105222° - alt. 225 m - km 4.33
-  **6 Cote 230**
N 50.024796° / E 4.112597° - alt. 229 m - km 4.87
-  **7 Pont Baudet**
N 50.026951° / E 4.123101° - alt. 237 m - km 5.96
-  **D/A Le Hututu**
N 50.025746° / E 4.135024° - alt. 246 m - km 6.98

Informations pratiques

Circuit balisé par la commune d'Ohain.

Au début de ce parcours, découvrez également le parcours santé d'un kilomètre effectuant une boucle rectangulaire.

À voir

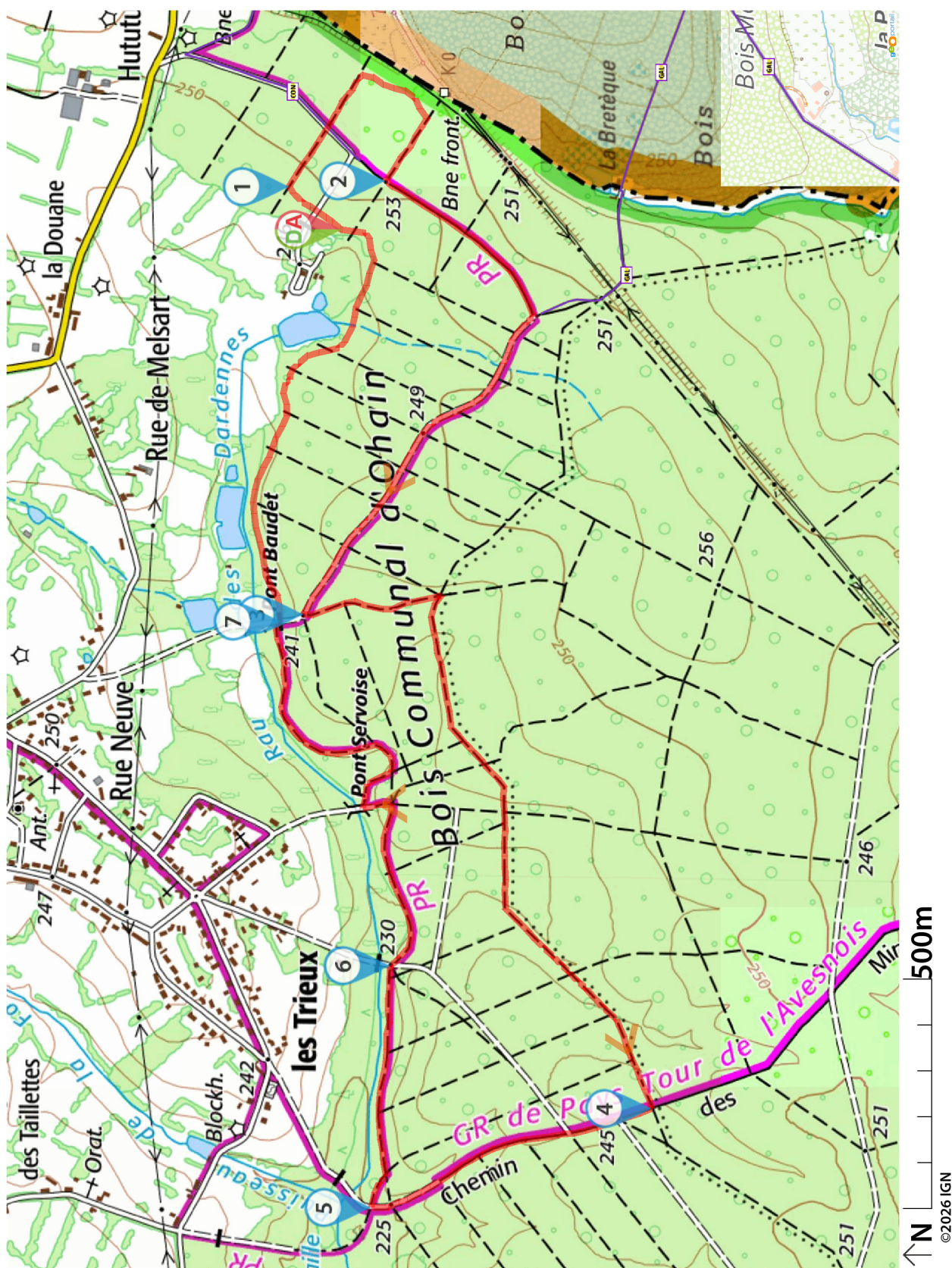
Café Rando Nord le Hututu.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-trace-du-hututu/>

En savoir plus : MOURET Annie

Email : annie.troin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.